



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 12 septembre 2024
Date d'affichage : le 12 septembre 2024

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, sur convocation en date du douze septembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire.

Présents : Michel Guillard, Soizic Leroux, Daniel Lecomte, Nathalie Flauraud, Stéphane Daufouy, Julie Rabinand, Yannick Cerclé, Jean-Paul Huou, Agnès Amorim, Christelle Ardouin, Eve-Lise Martin, Marc Guillot, Etienne Lanuzel, Emmanuel Lemercier, Sophie Maure, Daphnée Blay.

Pouvoirs : Jean-Claude Bonhomme a donné pouvoir à Soizic Leroux,
Adeline Masson a donné pouvoir à Christelle Ardouin,
Edern Picault a donné pouvoir à Jean-Paul Huou,
Céline Champenois a donné pouvoir à Agnès Amorim,
Guillaume Lafaye a donné pouvoir à Yannick Cerclé.

Absents : Michaël Roussel, Thibaut Onasch,

Sophie Maure est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

OBJET : 2024/41 – Voirie : dénomination d'une impasse

Nommer les voies et impasses dans leur intégralité est essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes).

L'impasse débouchant sur la rue du Pontreau n'a à ce jour pas encore de nom. Après consultation de ses habitants, il est proposé au Conseil municipal de suivre leur proposition et de nommer cette impasse l'impasse des mésanges. La numérotation des habitations interviendra dans un second temps par arrêté.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve la dénomination de l'impasse et autorise M. le Maire à prendre les arrêtés de numérotation correspondants.

Fait à La Chapelle-Launay,
Le 19 septembre 2024

La Secrétaire de séance,
Sophie Maure



Le Maire,
Michel Guillard

